



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : DEMOUSS +

Code du produit : L402 B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant traces vertes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : 2L CHIMIE

Adresse :1 rue de la touche 41500 AVARAY

Téléphone :06 83 36 14 76

Email: 2lchimie@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification GHS

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral.

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aquatique aiguë, catégorie 1.

Etiquetage GHS

Symbole(s) :



Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger :

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

| | |
|------|--|
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |

Conseils de prudence - Intervention :

| | |
|--------------------|--|
| P301 + P312 | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P301 + P330 + P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303 + P361 + P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. |
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. |

Continuer

à rincer.

| | |
|------|---|
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
|------|---|

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Classification selon les directives européennes des substances ou préparations dangereuses

Catégories de danger des substances et des mélanges

Corrosif.

Nocif.

Dangereux pour l'environnement.

Indications de risques pour l'homme et l'environnement

Provoque des brûlures.

Nocif en cas d'ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

| Nom chimique | CAS-No. | Classification GHS | Concentration [%] |
|---|------------|--|-------------------|
| C12-C16 alkylbenzyltrimethylammonium chloride | 68424-85-1 | Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 | >= 10 - < 50 |

| Identification | (CE) 1272/2008 | 67/548/CEE | Nota | % |
|---|--|------------------------|------|------------------|
| CAS: 34590-94-8 EC: 252-104-2 REACH: 01-2119450011-60 (2-METHOXYMETHYLETHOXY)PRO PANOL | Aquatic Chronic 3, H412 | | [1] | 0.5 <= x % < 5 |
| INDEX: 019-002-00-8 CAS: 1310-58-3 EC: 215-181-3 REACH: 01-2119487136-33 HYDROXYDE DE POTASSIUM | GHS05, GHS07 Dgr Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1A, H314 | C C;R35 Xn;R22 | [1] | 0.1 <= x % < 5 |
| CAS: 102-71-6 EC: 203-049-8 REACH: 01-2119486482-31 2,2',2''-NITRILOTRIÉTHANOL | | | [1] | .1 <= x % < 5 |
| CAS: 68439-46-3 REACH: 02-2119549160-47 ALCOOL C9-C11 ETHOXYLE | GHS07, GHS05 Dgr Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 | Xn Xn;R22 Xi;R41 | | .1 <= x % < 5 |
| INDEX: 607-428-00-2 CAS: 64-02-8 EC: 200-573-9 REACH: 01-2119486762-27 ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM | GHS05, GHS07 Dgr Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 | Xn Xn;R22 Xi;R41 | | 0.1 <= x % < 2.5 |
| INDEX: 011-002-00-6 CAS: 1310-73-2 EC: 215-185-5 REACH: 01-2119457892-27 HYDROXYDE DE SODIUM | GHS05 Dgr Skin Corr. 1A, H314 | C C;R35 | [1] | 0 <= x % < 1 |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

| | |
|----------------------------------|--|
| Conseils généraux | : Une attention médicale immédiate est nécessaire. S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |
| Inhalation | : En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin après toute exposition importante. |
| Contact avec la peau | : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les blessures non traitées contre la corrosion de la peau guérissent lentement et difficilement. |
| Contact avec les yeux | : Rincer abondamment à l'eau. Obtenez immédiatement des soins médicaux. Continuer à rincer pendant le transport. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'œil intact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. De petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. |
| Ingestion | : Se rincer la bouche avec de l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas faire vomir! Peut causer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. |
| Notes au médecin traitant | |
| Symptômes | : Aucune information disponible. |
| Risques | : Aucune information disponible. |
| Traitement | : Aucune information disponible. |

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. |
| Dangers spécifiques pendant la d'eau. lutte contre l'incendie / Risques spécifiques provenant des produits chimiques | : Ne pas laisser le ruissellement de lutte contre l'incendie entrer dans les égouts ou les cours |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. |
| Informations supplémentaires | : Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément. Celle-ci ne doit pas être déversée dans les |

égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour l'environnement: Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Si le produit contamine les rivières et les lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.
- Méthodes de nettoyage / agglomérant : Recueillir avec un matériau absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Méthodes de confinement : Pour la protection individuelle, voir section 8.
- Conseils supplémentaires : Pour la protection individuelle, voir section 8.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour la protection individuelle, voir section 8.
Fumer, manger et boire devrait être interdite dans la zone d'application.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Autres données : Pas de décomposition si stocké et utilisé comme indiqué.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles d'ingénierie

Système efficace de ventilation par aspiration.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre homologué.
- Protection des mains : Néoprène
Caoutchouc nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran facial et des vêtements de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Contrôles d'exposition environnementale

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Si le produit contamine les rivières et les lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

Forme : Liquide
Couleur : Incolore
Jaune clair
Odeur : Caractéristique
Seuil de l'Odeur : Pas de données disponibles

Données de sécurité

Point d'éclair : 105 - 199 °C
Température d'inflammation : 370 °C
Décomposition thermique : Pas de données disponibles
Limite inférieure d'explosivité : Non applicable
Limite supérieure d'explosivité : Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
Propriétés oxydantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Température d'auto-inflammation: Pas de données disponibles
pH : 6 - 9 en solution à 10%
Point / intervalle de fusion : < 0 °C
Point / intervalle d'ébullition : 102 °C
Pression de vapeur : 120 hPa à 50 °C
Densité : 0.980
Solubilité dans d'autres solvants : Soluble dans le 2-propanol.
Solubilité dans l'eau : Soluble
Coefficient de partage : Log Pow: < 3
n-octanol/eau
Viscosité dynamique : 130 mPa.s at 20 °C
Viscosité cinématique : 133 mm²/s
Densité de vapeur relative : Pas de données disponibles
Taux d'évaporation : Pas de données disponibles

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni

spécification concernant le produit

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

- Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil.
- Matières à éviter : Aucun(e) connu(e).
- Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.
- Décomposition thermique : Pas de données disponibles.
- Stabilité chimique et réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit

Résumé des risques

- Inhalation : L'inhalation d'aérosols peut provoquer une irritation des muqueuses.
La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
- Peau : Les symptômes peuvent être retardés.
Corrosif pour la peau.
- Yeux : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Provoque des brûlures aux yeux.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures.

Evaluation toxicologique

- Informations supplémentaires : Aucune donnée n'est disponible.

Résultat des tests

- Toxicité aiguë par voie orale : LD50: 795 mg / kg
Espèce: rat

Données toxicologiques pour les composants

Résultat des tests

Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50:> 300 - 2 000 mg / kg
Espèce: rat
- Irritation de la peau : Résultat: Provoque des brûlures.
- Sensibilisation : Résultat: non sensibilisant.

Mutagénicité sur cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Test de Ames
Résultat: négatif

Essai cytogénétique in vitro dans cellules CHO:
Résultat: n'induit pas d'aberrations chromosomiques.

Test de mutation génique in vitro (cellules CHO) :
Résultat: négatif

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Informations sur le produit

Evaluation écotoxicologique

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans le cas d'une manipulation ou d'une élimination non professionnelle.
supplémentaire Très toxique pour les organismes aquatiques.

Résultats des tests

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Le produit contient uniquement des substances facilement biodégradables.

Composants

Evaluation écotoxicologique

Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas considérée comme une substance PBT (Persistant Bioaccumulation Toxic)

Cette substance n'est pas considérée comme vPvB (Very Persistent Very Bioaccumulating)

Résultat des tests

Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons : CL50: 0,85 mg / l
Temps d'exposition: 96 h
Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 0,015 mg / l
Temps d'exposition: 48 h
Espèce: Daphnia magna (puce d'eau)

Toxicité pour les algues : IC50: 0,03 mg / l
Temps d'exposition: 72 h
Espèce: algues

M-Factor : 10

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation : Pas de données disponibles
Mobilité : Pas de données disponibles
Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

> 60% BOD, 28 jours, test en bouteille fermée (OECD 301D).

Informations écologiques supplémentaires

Demande biochimique en oxygène (BOD) : Pas de données disponibles

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisé.

Déchets dangereux.

Emballages contaminés : Contenants restant vides. Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)
Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8
Dangereux pour l'environnement : Oui

IATA

Numéro ONU : 1760
Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)
Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8
Instruction d'emballage : 855
(avion cargo)
Instruction d'emballage : 851
(avion de ligne)
Instruction d'emballage (LQ) : Y840
Dangereux pour l'environnement : Oui

IMDG

Numéro ONU : 1760
Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)
Classe : 8

| | |
|--------------------|---|
| Groupe d'emballage | : II |
| Etiquettes | : 8 |
| EmS Numéro 1 | : F-A |
| EmS Numéro 2 | : S-B |
| Polluant marin | : Oui (Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle) |

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Statut de notification

| | |
|---------|--|
| CH INV | : Oui (listing positif) La formulation contient des substances inscrites à l'Inventaire suisse. |
| US.TSCA | : Oui (listing positif) Toutes les substances chimiques de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA ou conformément à une exemption de l'inventaire TSCA. |
| DSL | : Oui (listing positif) Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL. |
| AICS | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| NZIoC | : Non (listing négatif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| ENCS | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| ISHL | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| KECI | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| PICCS | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |
| IECSC | : Oui (listing positif) Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire. |

Pour l'explication des abréviations voir paragraphe 16.

Informations supplémentaires : Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation

(CE) No.648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront mis à leur disposition à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées

sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de

manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et

réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte intégral des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

| | |
|------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

Explications des abréviations possibles mentionnées à la section 2

| | |
|------|---|
| PBT | Persistant, bioaccumulable et toxique. |
| vPvB | Très persistant et très bioaccumulable. |

Explication sur le statuts de notification

| | |
|---------|--|
| CH INV | Switzerland. New notified substances and declared preparations |
| US.TSCA | United States TSCA Inventory |
| DSL | Canadian Domestic Substances List (DSL) |
| AICS | Australia Inventory of Chemical Substances (AICS) |
| NZIoC | New Zealand. Inventory of Chemical Substances |
| ENCS | Japan. ENCS - Existing and New Chemical Substances Inventory |
| ISHL | Japan. ISHL - Inventory of Chemical Substances (METI) |
| KECI | Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI) |
| PICCS | Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS) |
| IECSC | China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC) |